

## GRAND EST

## RÉGION PILOTE

**BESANÇON.** 330 fonctionnaires de toute la Franche-Comté sont convoqués à Besançon ce 15 décembre pour une réunion organisée notamment par le préfet. Il y sera question de la RGPP (révision générale des politiques publiques).

Dans le cadre de la RGPP, la Franche-Comté fait partie des cinq régions pilotes qui doivent mettre en place dès février 2009 la « Directive ». Ou Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Selon la CGT, cette « Directive » doit réunir sous la même structure 7 directions régionales. Soit la DRI (industrie), la DRC-CRIF (concurrence et répression des fraudes), la DRT (tourisme), la DRCA (artisanat), la DRCE (commerce extérieur), la DR intelligence économique, ainsi que les directions départementales et régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Pour la CGT, cette réorganisation va surtout servir à des suppressions massives de postes.

## L'ALMANACH COMTOIS

**BESANÇON.** L'Almanach comtois est de retour dans sa neuvième édition. Il revient avec les incontournables : le calendrier et ses lunes, les foires et marchés, les travaux du jardin. Avec aussi ses photos anciennes, recettes, dictons, proverbes, horoscope, mots croisés et histoires drôles.

Il offre aussi aux amateurs de curiosités, de patrimoine et d'histoire quantité d'articles intéressants produits par les plumes franc-comtoises dont les historiens Brigitte Rochelandet, Georges Bidlot, le médiéviste Jacky Theurot, Michel Vernus, André Larger...

L'occasion de se cultiver sans se fatiguer avec des sujets aussi divers que la sainte hostie protectrice de Dole, les déboires du théâtre de Belfort, la Coupe en 1937 à Sochaux, les diaboliques femmes vésuliennes... L'occasion aussi de rencontrer de grandes figures comtoises comme le médecin Xavier Bichat, Louis Vuitton, l'archevêque de Besançon Fulbert Petit ou encore Marguerite de France, souveraine de la Comté.

## COHABITATION VELO-VOITURE

**STRASBOURG.** Pas facile la cohabitation entre cyclistes et automobilistes. Le comité d'action des deux-roues (CADR 67) remet quelques idées en place à l'occasion d'une réflexion sur un code de la rue voulue par la ville de Strasbourg. D'accord, les vélos sont souvent mal éclairés. La faute à la négligence du cycliste, certes, mais aussi aux vélocistes qui ne vendent pas toujours du bon matériel. Et si les vélos ne respectent pas toujours le code de la route, c'est parce qu'il est prévu pour les engins motorisés. Selon le CADR 67, l'automobiliste accepterait mal ceux qui font d'autres choix de déplacement que lui et n'aime pas partager « sa rue » avec les piétons et les cyclistes.

## NOUVEAU BÂTIMENT POUR L'ENA

**STRASBOURG.** Pour regrouper les services de l'ENA sur un site unique, rue Sainte-Marguerite à Strasbourg, une extension de 3.500 m<sup>2</sup> sur cinq niveaux sera construite à partir de septembre 2009. Le chantier d'un montant de dix millions d'euros devrait durer 18 mois.

## FAITS DIVERS JUSTICE

## Trafic de faux Prouvé

Six personnes ont été interpellées à Bordeaux et Paris. Elles contrefaisaient des objets d'art, dont des tables Jean Prouvé, et les écoulaient. Préjudice : 1,2 million d'euros.

**NANCY.** L'homme, âgé de 30 ans, est l'objet de toutes les attentions depuis quelques jours. Cet ébéniste de génie est soupçonné d'avoir roulé dans la farine plusieurs galeristes renommés en France et aux Etats-Unis et de prestigieuses salles des ventes comme Drouot et Tajan. Il a été interpellé fin novembre, en compagnie de cinq autres personnes.

Quatre d'entre elles ont été placées sous contrôle judiciaire et mises en examen par la JIRS (juridiction interrégionale spécialisée) de Bordeaux pour « association de malfaiteurs, contrefaçon, recel de contrefaçon en bande organisée et escroquerie ».

Cette bande, qui opérait sur tout le territoire, aurait contrefait et écoulé du mobilier de maîtres du XX<sup>ème</sup> siècle, comme Charlotte Perriand, Alexandre Noll, Pierre Chareau mais aussi Jean Prouvé, le designer lorrain. L'ébéniste ukrainien fabriquaient des faux à la demande d'un peintre parisien, connu pour ses reproductions de grands maîtres. C'est la famille de ce copiste, décédé en 2006, qui a repris le « business » : la femme du peintre, la fille, le fils et sa compagne. Lors des interpellations, une soixantaine de

faux meubles ont été découverts : une quinzaine de tables de Perriand, d'autres de Prouvé, des sculptures de Noll et des lampes « Religieuses » signées Chareau. Le trafic aurait rapporté, entre 2005 et 2008, près de 1,2 million d'euros. Une table estampillée Prouvé aurait été vendue 180.000 dollars aux Etats-Unis, pays très friand du Lorrain.

## « Apurer le système »

Spécialiste mondial de Jean Prouvé, le galeriste Patrick Seguin n'a pas été floué mais vient, par principe, de se constituer partie civile. Tout comme le marchand François Laffanour. « Nous sommes ravis de l'ouverture de cette enquête qui va permettre d'apurer le système », explique Me Olivier Barattelli, avocat de la galerie Patrick Seguin. « Car les gens du métier qui font la promotion de l'œuvre de Jean Prouvé depuis de très nombreuses années ont maintes fois eu l'occasion de mettre en garde les professionnels du marché de l'art pour les inciter à davantage de vigilance ».

Sylvie Teitgen, commissaire-priseur à Nancy, connaît le peintre qui a initié ce trafic. « J'ai travaillé trois fois

avec lui. Il avait un stock intéressant mais, c'est certain, il ne m'a jamais proposé de faux Prouvé. J'ai cependant eu des doutes sur lui quand il a commencé à inonder le marché avec de nombreux objets d'autres artistes. Concernant Prouvé, nous avons souvent d'anciens ouvriers qui viennent à nos expositions et avec lesquels nous discutons. Il faut savoir que les piétements de Prouvé étaient soudés de l'intérieur, qu'il fallait une très grande baguette de soudure. C'est pourquoi je pense qu'il est tout simplement impossible de faire des faux Prouvé ».

## « Copie difficile »

Prof d'architecture et sommité « prouvéque », la Nancéienne Catherine Coley partage cet avis : « Les techniques pour le bois n'ont pas trop changé, l'outillage et la matière de base restent les mêmes. Ce qui pose problème dans la copie d'un Prouvé, ce sont les parties métalliques, qui résistent difficilement à l'examen d'un spécialiste. Mais pour cela, il faut complètement « détriper » le meuble. Le problème, c'est que nous ne savons pour le moment pas quels sont les modèles qui sont en



Sylvie Teitgen : « Pour moi, il est tout simplement impossible de faire du faux Prouvé. »

Photo d'archives

cause ». Les prochaines semaines devraient nous renseigner davantage sur la vé-

ritable étendue de ce trafic. Eric NICOLAS enicolas@estrepublikain.fr

## IMMOBILIER

## Un coach pour vendre sa maison ?

Accompagner et conseiller le particulier dans la cession de son bien. Un nouveau concept arrive en Lorraine.

Et maintenant un coach... pour vendre sa maison ? A mi-chemin entre l'initiative individuelle du particulier désireux de céder son bien immobilier et le choix d'un mandat à une agence spécialisée, « mapetiteagence.com » arrive en Lorraine porteur d'un concept annoncé nouveau. Cette entreprise au siège social installé à Montpeller entend se développer en Meurthe-et-Moselle, Moselle, Haut-Rhin et Bas-Rhin, à partir d'une méthode inspirée d'une formule canadienne. Laquelle se serait traduite, assurent les dirigeants, par une dizaine de milliers de ventes concrétisées, sans qu'on puisse pour autant avec certitude vérifier la véracité du propos.

## Accompagnement pendant la négociation

Le principe est simple : il s'agit de « conseiller » et « d'accompagner » le vendeur dans sa démarche de vente afin d'éviter le passage par une commission d'agence. Telle est du moins l'ambition d'une entité com-



merciale qui n'inscrit pas moins son intervention dans une fourchette de tarifs comprise entre 200 € et 700 € pour une seule visite de « conseil ».

La méthode entend « former les particuliers à devenir leur propre agent immobilier ». Prise de photo, référencement sur site internet, conseils de bon sens glissés

aux particuliers qui négligeraient les fondamentaux d'esthétique et de propreté de la mise en valeur minimale du bien, mais aussi accompagnement et assistan-

ce (téléphonique) soutenue pendant la phase de négociation avec l'acheteur potentiel, assure l'un des associés, Thomas Chehabeddine. « De nombreux foyers souhaitent éviter la commission des agences », explique-t-il, convaincu du développement de son entreprise, à travers un réseau d'agents commerciaux. « Ce service fonctionne déjà depuis plus de dix ans à l'étranger », explique-t-il, vantant la « souplesse » de la démarche. « C'est encore plus vrai actuellement avec un marché élevé en prix et de plus en plus sécurisé par les diagnostics obligatoires ». Mapetiteagence.com assure offrir aux signataires de ses contrats des services de conseils permanents 24/24, mais n'assure nullement la communication dans les médias traditionnelles, et pas davantage les visites de la clientèle.

Antoine PETRY apetry@estrepublikain.com

## TERRITOIRE

## L'UCGF et la réforme des collectivités

L'Union des conseillers généraux de France, née en Lorraine, vient d'être auditionnée par la commission Balladur.

**NANCY.** Jacques Jean-Pierre Martin, président de l'union des conseillers généraux de France, conseiller général du Val-de-Marne, a été auditionné par la commission Balladur, chargée de plancher sur la réforme des collectivités territoriales.

Cette instance représentative, née en Lorraine, il y a plus de trente ans, compte naturellement nombre d'élus de la région, parmi lesquels Marc Saint-Denis, conseiller général (Modem) du canton de Vandœuvre en Meurthe-et-Moselle, par ailleurs, membre du comité directeur de l'association.

« Au même titre que l'association des départements de France (ADF), qui regroupe les présidents des conseils généraux, les élus de base qui sont au nombre de 4 000 se devaient de participer à ce débat essentiel », indique l'élus.

A l'issue des travaux conduits au sein de l'UCGF par un groupe de conseillers généraux pour mettre en forme réflexions et propositions, l'UCGF a fait entendre sa voix et apporté sa contribution à la commission Balladur, chargée de rendre sa copie dans le courant du premier trimestre 2009.

## Devenir des conseillers territoriaux

« Contrairement à ce que certains prédisaient, l'UCGF s'est positionnée comme une vraie force de proposition », poursuit Marc Saint-Denis.

Si l'association a clairement réaffirmé la pertinence de l'échelon départemental pour mener à bien les politiques de proximité et de solidarité, les conseillers généraux ne se sont pas montrés opposés à une redéfinition de leurs compétences.



Marc Saint-Denis : « Une vraie force de proposition. »

« Que les élus départementaux deviennent aussi des conseillers territoriaux de manière à harmoniser davantage les politiques départementales et régionales nous apparaît pertinent. Ce serait une façon d'agir en complémentarité et ce faisant d'être plus efficaces ».

L'UCGF indique néanmoins dans un communiqué que cette alternative reste subordonnée à quelques impératifs : la définition de circonscriptions électorales représentatives et un mode de scrutin, assurant un équilibre entre zone rurale et urbaine notamment.

Frédérique BRACONNOT

## POLITIQUE

## Nouveau député de la Marne

**REIMS.** Arnaud Robinet, 33 ans, élu hier député UMP de la 1<sup>re</sup> circonscription de la Marne à l'issue d'une élection législative partielle, permet à la droite de conserver un siège occupé précédemment par l'ancien ministre Renaud Dutreil.

M. Robinet, né le 30 avril 1975 à Reims, y a siégé comme conseiller municipal délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur de 2001 à 2008, période pendant laquelle il a également été conseiller communautaire de Reims, avant la conquête de la mairie par le PS et sa candidate, Adeline Hazan, après 25 ans de gestion de droite.

Marié et père d'un enfant, Arnaud Robinet est maître de conférences à la faculté de médecine de Reims et praticien hospitalier en pharmacologie au CHU de Reims.

Fils et petits fils de commerçants rémois, Arnaud Robinet faisait partie de la liste conduite par l'ancienne ministre Catherine Vautrin lors de l'élection municipale de mars 2008.

## Mort pendant la chasse

Hier soir à Beauclair, un Stenaisien de 70 ans a perdu la vie lors d'une battue.

**VERDUN.** Hier, vers 17 h 45, dans la plaine située à la sortie de Beauclair en direction de Nouart dans les Ardennes, un habitant de Stenay a perdu la vie lors d'une partie de chasse au sanglier qu'il effectuait avec un autre chasseur. Pour une raison qui reste à déterminer, la victime a été atteinte aux membres inférieurs par une balle. Les sapeurs-pompiers de Stenay et Verdun,

appelés sur les lieux, ont constaté l'arrêt cardio-ventilatoire du Stenaisien. Il est décédé trente minutes après leur arrivée. Les gendarmes de la communauté de brigades de Montmédy ont effectué les constatations. Leur enquête devrait déterminer les circonstances exactes du drame. A savoir, qui a tiré le coup de feu et si ce dernier a entraîné la mort du chasseur sexagénaire.

C.M.

## Avalanche dans le Jura : un mort et un blessé grave

**BOURG-EN-BRESSE.** Un randonneur à raquettes de nationalité suisse de 58 ans a été tué et son épouse grièvement blessée dans une avalanche dans le Jura, au col de la Faucille (Ain), dimanche après-midi, a-t-on appris auprès des gendarmes.

L'avalanche, provoquée

vers 1.200 mètres par les très importantes chutes de neige au cours des derniers jours, s'est déclenchée vers 15 h00 dans un site difficile d'accès, alors que le couple se dirigeait vers le Mont-Rond, selon la même source. L'épouse, grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital cantonal de Genève.

## Il tue son ex-compagne avant de se suicider

**STRASBOURG.** Un homme de 45 ans s'est suicidé au moment où les gendarmes cernaient la ferme de Nambheim (Haut-Rhin) où il s'était retranché, a-t-on appris hier de source proche de l'enquête. L'homme, originaire de Balgau (Haut-Rhin) avait d'abord tué son ex-compagne avec une arme à feu et avait tenté de dissimuler le corps dans la nuit de samedi à dimanche dans

cette ferme. Pris de remords, il a téléphoné à des proches pour leur faire part de son geste, peu avant deux heures du matin, a-t-on précisé de même source. Ces derniers ont alerté la gendarmerie. La ferme où il s'était retranché a été cernée par plusieurs équipes de gendarmes, dont une spécialisée dans les négociations. Mais l'homme avait déjà retourné son arme contre lui.

## DISTINCTION

## Serge Laurent Alérion d'or

Le Grand Prix des grands prix des Poètes lorrains décerné hier à Nancy.

**NANCY.** La remise du Grand prix des poètes lorrains, hier en fin de matinée, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville de Nancy, avait un caractère un peu particulier, dans la mesure où Joëlle di Sangro, déléguée régionale de la Société des poètes et artistes de France, passait le relais à Armand Berner, après dix années consacrées à l'organisation des concours.

Le nouveau délégué a chaleureusement remercié celle qui reste cependant membre du jury pour son dévouement au service des écrivains régionaux. En amont, une autre passation de pouvoirs s'est faite entre Jean-Claude George qui a passé le flambeau de la présidence nationale de la Société des poètes et artistes de France à Vincent Vigilant de Poitiers. Jean-Claude George a toutefois conservé la présidence de l'Alérion d'or, un trophée créé par Joëlle di Sangro pour permettre aux grands prix lorrains de se mesurer entre eux de façon pacifique.

Un concours « à l'aveugle », « comme les grands crus, c'est-à-dire que les jurés ne connaissent pas l'identité des auteurs » a précisé Jean-Claude George, avant de proclamer le vainqueur de l'édition 2008 : Serge Laurent de Marly. Devant un parterre composé des lauréats des autres catégories, dont nous

avons publié la liste dans notre édition dominicale (en page Région), le président a salué « un enchantement, dont la richesse du dire magnifie le quotidien, même quand il est brutal à supporter ». Et de citer quelques vers de l'Alérion d'or 2008 : « Je voudrais délivrer de sa paralysie ce corps qui m'appartient mais qui d'oubli se teinte comme une sensation atteinte d'amnésie. » Un poète de chez nous qui marche avec les gens du guet, comme une vie de notre temps : « Sommeilles, pauvres gens, dans la venelle obscure, dormir, c'est oublier la cruelle imposture ! » Avant la remise des diplômes et médailles, le successeur de Joëlle di Sangro a souhaité exposer quelques thèmes de réflexion pour l'avenir de la délégation régionale : pas de modification des règles du concours, maintien de l'Alérion d'or et mise en place d'un site internet « sur lequel toutes les personnes intéressées pourraient trouver les ressources nécessaires : règlement du concours, détails pratiques, historique de la Société, liens vers d'autres groupes et associations, œuvres de sociétés, conseils en écriture. » Un appel a été lancé aux bonnes volontés « internetiques - internes - éthiques » par le président mosellan, professeur d'anglais à l'ENIM de Metz, bientôt retraité.

D.H.

**Keno** Tirages du DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 2008

Tirage de 13h45

1	8	10	12	14	17	19	20	26	28
33	34	41	42	44	49	50	54	63	66

NUMERO JACKPOT

Gagné à 230 000 €

\* 9.55.55.69 \*

9 664 198

Résultats et Informations : www.francaisedesjeux.com

Tirage de 21h00

2	3	6	7	16	19	21	22	31	40
42	46	50	51	58	60	61	63	64	70

NUMERO JACKPOT

Montant : 10 000 €

\* 2.68.79.12 \*

6 671 640

Montant du Jackpot du lundi 15 décembre à 13h45 : 20 000 €

FRANÇAISE DES JEUX